



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2024

MAIRIE DE VILLENEUVE-EN-RETZ
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

**Nombre de Conseillers en
exercice :**

Inscrits : 29
Présents : 21
Votants : 27

L'an deux mil vingt-quatre, le treize février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Villeneuve-en-Retz dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Bourgneuf en Retz sous la présidence de Monsieur FERRER Jean-Bernard, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 février 2024

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Bernard FERRER, Yves BLANCHARD, Frédéric SUPIOT, Isabelle CALARD, Ange SPANO, Sandra MATHIAS, Laurent PIRAUD, Patricia JOSSO, Fabrice RONCIN, Axel GAYRAUD, Carole LECUYER, Stéphane ORY, Laurent GAUTHIER, Carlos FOUCAULT, Marie-Agnès PICOT-TESSIER, Alain DURRENS, Damien MOUSSET, Robert JOUANNO, Michel THABARD, Luc LEGER, René PROU.

Pouvoirs : Xavier LE LAY donne pouvoir à Patricia JOSSO, Michèle BONNAMY donne pouvoir à Jean-Bernard FERRER, Martine PRAUD donne pouvoir à Yves BLANCHARD, Guylaine MAHE donne pouvoir à Fabrice RONCIN, Nancy PINEAU donne pouvoir à Isabelle CALARD, Delphine HOUAS donne pouvoir à Alain DURRENS.

Absents : Hervé YDE, Sylvie PILLON-LECOQ.

Secrétaire de séance : Fabrice RONCIN.

MARCHE PUBLIC : VALIDATION DU PROJET DE REHABILITATION DE LA MAIRIE EN POLE DE PROXIMITE

En décembre 2016, dans le cadre du schéma départemental d'accessibilité des services au public et en lien avec La Poste, une maison des services au public (MSAP) s'était installée à Bourgneuf-en-Retz, dans une pièce contiguë au bureau de poste.

Au début de l'année 2021, la commune a entamé des démarches de demande d'implantation d'un espace France Services auprès des services préfectoraux.

Cet espace France Services a été labellisé le 15 octobre 2021 et depuis, sa fréquentation ne fait qu'augmenter.

Parallèlement à cette ouverture, la commune a repris en régie une agence postale communale le 29 novembre 2021 et a également installé à cet endroit le CCAS de la commune afin de répondre aux personnes les plus fragiles et précaires sur toutes les thématiques. Depuis le mois de décembre 2022, la commune a aussi été choisie pour le déploiement d'un dispositif numérique de recueil des empreintes digitales pour l'établissement des cartes nationales d'identité et les passeports.

Les services municipaux sont maintenant divisés en trois entités : le pôle administratif situé rue des jaunins, à Bourgneuf-en-Retz qui regroupe l'état-civil, la gestion des cimetières, la police municipale, les finances, la communication, l'urbanisme, les ressources humaines, la direction, le Maire, le pôle de proximité, situé rue de l'élinet, qui regroupe un espace France Services, une agence postale communale, le CCAS, le dispositif de recueil CNI/Passeport, le service manifestations / associations et un accueil tout public pour les démarches courantes (recensement, inscriptions listes électorales, ...) et enfin la mairie déléguée de Fresnay, qui est un accueil toutes demandes trois matinées par semaine.

La commune avait un projet de réhabilitation de la mairie lancée en 2017 qui a été stoppé par un diagnostic archéologique préalable à toute construction.

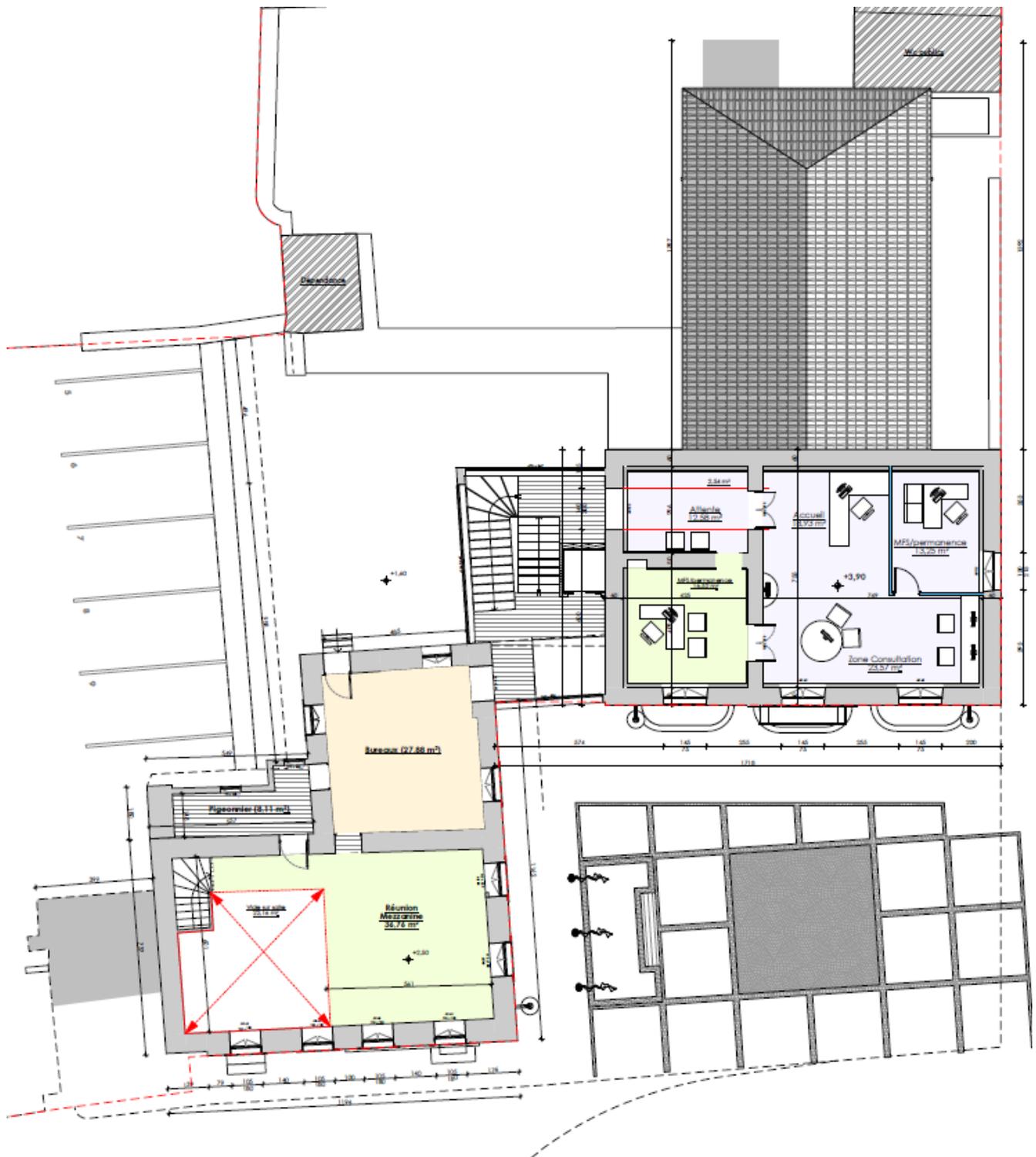
Le rapport nous a été communiqué en fin d'année 2018 avec un arrêté préfectoral de prescription de fouilles archéologiques sur deux points : une étude de bâti et une étude sédimentaire.

Le coût de ces fouilles étant trop élevé, il a été décidé de ne réaliser que l'étude de bâti et de modifier le projet initial par une suppression de l'extension de la mairie.

Suite à l'étude de bâti qui s'est terminée en avril dernier, le groupe de travail créé pour ce projet s'est réuni et a décidé, sur la base d'un programme, de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre basée sur la conservation des anciens bâtiments (qui étaient démolis dans tous les projets initiaux).

Sandra TROFFIGUE a été retenue et elle a rendu une première esquisse.

Vous trouverez ci-dessous les plans de cette première esquisse. Celle-ci pourrait être modifiée pour conserver un ancien mur, dernier vestige d'une ancienne maison du XVIème siècle.



	Adresse projet: Place Pierre Mourain - 44580 Villeneuve-en-Retz Projet: Réhabilitation de la Mairie - Création d'un pôle proximité	ESQ	EXISTANT	Plan R+1 Échelle(s): 1 / 150 ème	C R
-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	-----------------	--------------------------------------------	--------

Le coût du projet s'élève à 1 458 850 € HT, travaux de construction et études de maîtrise d'œuvre incluses.

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant (HT)	Nature	Montant (HT)	%
Travaux	1 323 850 €	Etat – DSIL (demandée)	364 712.50 €	25 %
MO	135 000 €	ETAT – DETR (acquise)	122 500 €	8.40 %
		Région – FRDC (acquise)	50 000 €	3.43 %
		Autofinancement/ Emprunt	921 637.50 €	63.17 %
Total (HT)	1 458 850 €	Total (HT)	1 458 850 €	100,00%

Il est demandé au conseil municipal de valider le projet et le plan de financement pour faire une demande de subvention auprès de la Préfecture pour la DSIL et du Département pour l'AMI cœur de Bourg.

Après délibéré, le Conseil Municipal, par 26 voix pour et 1 voix contre (Frédéric SUPLOT) :

- *APPROUVE le projet et le plan de financement prévisionnel ci-dessus présenté,*
- *AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer toutes pièces afférentes au présent dossier, notamment les demandes de subventions auprès de chaque structure compétente.*

Date de signature de l'acte : 14 février 2024

Date de transmission au contrôle de légalité : 14 février 2023

Monsieur le Maire Jean-Bernard FERRER